

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 07 DECEMBRE 2017

DELIBERATION N°CC/2017.00434

**RAPPORT SUR L'ACTIVITE EN 2016 DE LA SOCIETE D'EQUIPEMENT DU
DEPARTEMENT DE LA LOIRE (SEDL)**

Le Conseil Communautaire a été convoqué le 30 novembre 2017

Nombre de membres en exercice : 112

Nombre de présents : 83

Nombre de pouvoirs : 17

Nombre de voix : 100

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL représenté par Mme Christel GRECARD, M. Jean-Pierre BERGER, M. Eric BERLIVET, M. Bernard BONNET, M. Lionel BOUCHER, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. André CHARBONNIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, M. Paul CORRIERAS, Mme Anne DE BEAUMONT, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Frédéric DURAND, M. Gilles ESTABLE, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, Mme Annick FAY, M. Christian FAYOLLE, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc JANDOT, Mme Raphaëlle JEANSON, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON, M. Julien LUYA, M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET, Mme Brigitte MASSON, Mme Caroline MONTAGNIER, Mme Stéphanie MOREAU, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, Mme Christiane RIVIERE, M. Marc ROSIER représenté par Mme Annick ROATTINO, Mme Monique ROVERA, M. Jean-Marc SARDAT, M. Lionel SAUGUES, M. Jean-Claude SCHALK, M. Alain SCHNEIDER, Mme Nadia SEMACHE, M. Joseph SOTTON, M. Gilbert SOULIER, M. Jean-Marc THELISSON,

REÇU EN PREFECTURE

Le 20 décembre 2017

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20171016-D20170043410-DE

DATE D'AFFICHAGE :20171220

Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, Mme Marie-Hélène THOMAS,
M. Daniel TORGUES, M. Stéphane VALETTE, Mme Anne-Françoise VIALON,
M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

Pouvoirs :

M. Jean-François BARNIER donne pouvoir à Mme Monique ROVERA,
Mme Nora BERROUKECHE donne pouvoir à Mme Siham LABICH,
Mme Marie-Christine BUFFARD donne pouvoir à Mme Nicole AUBOURDY,
M. Denis CHAMBE donne pouvoir à M. Gilles ARTIGUES,
M. Jean-Noël CORNUT donne pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER,
M. Gabriel DE PEYRECAVE donne pouvoir à Mme Raphaëlle JEANSON,
Mme Nicole FOREST donne pouvoir à Mme Andonella FLECHET,
M. André FRIEDENBERG donne pouvoir à Mme Nadia SEMACHE,
M. Pascal GONON donne pouvoir à M. Guy FRANCON,
Mme Marie-Eve GOUTELLE donne pouvoir à M. Frédéric DURAND,
Mme Christiane JODAR donne pouvoir à M. Gaël PERDRIAU,
M. Samy KEFI-JEROME donne pouvoir à M. Georges ZIEGLER,
Mme Corinne L'HARMET-ODIN donne pouvoir à Mme Marie-Dominique FAURE,
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Marc THELISSON,
Mme Michèle NIEBUDKOWSKI donne pouvoir à M. Jean-Philippe PORCHEROT,
Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO donne pouvoir à Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT,
Mme Catherine ZADRA donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE

Membres titulaires absents excusés :

M. Henri BOUTHEON, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION,
M. Pierre FAYOL NOIRETERRE, Mme Laurence JUBAN, Mme Pascale MARRON,
Mme Djida OUCHAOUA, Mme Fabienne PERRIN, M. Florent PIGEON,
M. Jean-Louis ROUSSET, Mme Christine ROUX, M. Gérard TARDY,
M. Alain VERCHERAND

Secrétaire de Séance :

M. Marc CHASSAUBENE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 07 DECEMBRE 2017

RAPPORT SUR L'ACTIVITE EN 2016 DE LA SOCIETE D'EQUIPEMENT DU DEPARTEMENT DE LA LOIRE (SEDL)

En 2003, Saint-Etienne Métropole est devenue actionnaire de la Société d'Équipement du Département de la Loire (SEDL) en participant à l'ouverture du capital de cette société avec laquelle notre collectivité entretient une collaboration régulière et étroite notamment dans les domaines du développement économique et de l'aménagement du territoire.

Le présent rapport a pour objet d'informer les membres du Conseil de Communauté sur l'activité et la situation financière de cette société, conformément aux dispositions de l'article L1524-5 du C.G.C.T

L'OBJET SOCIAL de la SEDL est d'entreprendre, principalement dans le département de la Loire, des opérations d'aménagement, de construction, d'exploitation de services publics à caractère industriel et commercial et de réaliser toute autre activité d'intérêt général, tant pour son propre compte, que pour le compte des collectivités publiques, de leurs groupements et de toutes autres personnes publiques ou privées, actionnaires ou non.

I – DONNEES GENERALES

1°) Composition du capital social

Au 31 décembre 2016, la composition du capital social est la suivante :

ACTIONNAIRES	%	Nombre d'actions	Montant	Administrateurs
ACTIONNARIAT PUBLIC	78,95%	52 062	637 759,50	14
Département	40,17%	26 587	325 690,75	6
SAINT-ETIENNE METROPOLE	18,09%	11 933	146 179,25	2
Loire Forez	3,04%	2 008	24 598,00	1
Ville de Saint-Etienne	9,84%	6 489	79 490,25	1
Ville de Roanne	2,32%	1 533	18 779,25	1
ASSEMBLEES SPECIALES				
Arrondissement de Roanne 3 communes	1,06%	700	8 575,00	1
Arrondissement de Montbrison 8 Communes	2,11%	1 392	17 052,00	1
Arrondissement de Saint-Etienne 10 communes	2,15%	1 420	17 395,00	1
ACTIONNARIAT PRIVE	21,05%	13 878	170 005,00	4
Caisse des Dépôts et Consignations	8,44%	5 568	68 208,00	1
Caisse d'Épargne Loire Drôme Ardèche	2,76%	1 820	22 295,00	1
Caisse Régionale du Crédit Agricole	2,76%	1 820	22 295,00	

Dexia	4,58%	1 020	36 995,00	
C.C.I. St Etienne-Montbrison	1,64%	1 080	13 230,00	1
C.C.I. Roanne	0,64%	420	5 145,00	1
Chambre d'agriculture	0,14%	90	1 102,50	
Loire Habitat	0,08%	55	673,75	
Chef de Centre EDF	0,01%	5	61,25	
TOTAL	100,00%	65 940	807 765,00	18

La société est composée de 35 actionnaires.

Le capital s'élève à la somme de 807 765 € et la valeur nominale de l'action est de 12,25 €.

Aucune modification de l'actionnariat n'est intervenue en 2016.

2°) Les dirigeants

Il n'y a eu aucune modification en 2016 :

- Monsieur Paul CELLE a occupé les fonctions de Président du conseil d'administration,
- Monsieur Jean-Claude ROUX a occupé les fonctions de Directeur Général.

3°) Les administrateurs

Les changements intervenus au cours de l'exercice 2016 sont les suivants :

- La Caisse des dépôts a désigné Monsieur Philippe JUSSERAND comme représentant permanent au conseil d'administration en remplacement de Monsieur Jean-Louis BOULLU.

Les représentants des autres collectivités actionnaires et des actionnaires privés, au sein de la SEDL, sont sans changement.

Le tableau ci-après récapitule la liste des administrateurs au 31 décembre 2016 :

<i>Représentants aux conseils d'administration</i>	18	Nomination	Représentants aux CA
DEPARTEMENT DE LA LOIRE	6	Assemblée départementale du 17 avril 2015	Paul CELLE
			Alexandra CUSTODIO
			Jean-Jacques LADET
			Séverine REYNAUD
			Pierre-Jean ROCHETTE
			Georges ZIEGLER
SAINT-ETIENNE METROPOLE	2	Assemblée communautaire du 15 mai 2014	Eric BERLIVET
			Christian JULIEN
LOIRE FOREZ	1	Assemblée communautaire du 14 mai 2014	Christophe BAZILE
VILLE DE SAINT-ETIENNE	1	Conseil municipal du 22 avril 2014	Lionel SAUGUES
VILLE DE ROANNE	1	Conseil municipal du 24 avril 2014	Yves NICOLIN

ASSEMBLEES SPECIALES			
<i>Arrondissement de Roanne</i>	1	Assemblée spéciale du 12 mai 2014	Bernard JAYOL
<i>Arrondissement de Montbrison</i>	1		Jean-Claude SCHALK
<i>Arrondissement de Saint-Etienne</i>	1		Enzo VIVIANI
CAISSE DES DEPOTS	1	AGO du 29/06/2016 pour 6 ans	Philippe JUSSERAND
CAISSE D'EPARGNE	1		Jean-Luc FRATTA
CCI ST ETIENNE MONTBRISON	1		Bernard MOULIN
CCI ROANNE	1		Michel DERINCK

4°) Le personnel de la société

Au 31/12/2016, l'effectif de la société (hors Directeur Général) est de 15 personnes, soit l'équivalent de 13,50 personnes en équivalent temps plein :

- Pôle opérationnel : 8 cadres responsables d'opérations, 4 assistantes d'opérations,
- Pôle fonctionnel : 3 personnes (dont 1 agent de maîtrise).

Au cours de l'exercice 2016, il faut noter :

- à compter du 1^{er} janvier 2016, mise à disposition partielle (20 %) du chef de projet Renouvellement Urbain de la SEDL auprès de CAP METROPOLE,
- A compter du 1^{er} janvier 2016, mise à disposition partielle (30%) auprès de CAP METROPOLE de 2 personnes assurant les fonctions support à la SEDL,
- Le recrutement par CAP METROPOLE d'un responsable d'opérations OPAH- RU à compter du 1^{er} mars 2016 avec mise à disposition partielle à la SEDL jusqu'au 31 juillet 2016,
- Une convention de rupture de contrat de travail au 31 mars 2016,
- Fin d'un CDD au 30 juin 2016.

Au 31 décembre 2015, l'effectif de la société était de 17 personnes dont 9 cadres opérationnels soit l'équivalent de 15,59 personnes en effectif temps plein

5°) Information versement de dividendes

- ◆ Aucun dividende n'a été versé par la société au cours des trois derniers exercices ;
- ◆ Aucune action de la société n'est attribuée aux salariés.

6°) Evènements significatifs intervenus en 2016 :

- ◆ **Déménagement de la SEDL et de CAP METROPOLE** dans le bâtiment B2O à Montreynaud, propriété de la SEM PAT 42
- ◆ **Mise à jour des statuts (article 4)**
- ◆ Changement de siège social de la SEDL suite au déménagement à Montreynaud
- ◆ L'adhésion au **groupement d'employeurs** pour la mise à disposition du directeur de la société est ramenée à 65 % au 1^{er} janvier 2016

◆ **Conventions réglementées :**

- A compter du 1^{er} janvier 2016, mise en place d'un contrat d'assistance générale dans les métiers de la société (réseau professionnel, conseils d'experts, contrats d'assurances mutualisés) (lot 1 : SCET/gras savoye) et d'une prestation de service de gestion financière, de comptabilité et de logiciels informatiques spécifiques (lot 2 : Semaphores / progisem)

Ce contrat a été mis en place à la suite d'une consultation lancée par **le groupement de commandes SEDL – CAP METROPOLE pour les années 2016 et 2017**

- Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la démolition partielle de la halle 01 sur le site de NOVACIERIES à Saint-Chamond pour la SPL CAP METROPOLE

- **Depuis le 1^{er} mai 2016, les sociétés ont déménagé dans les locaux de Montreynaud.**

- ◆ Bail commercial entre la SEM PATRIMONIALE LOIRE (bailleur) et la SEDL (preneur)
- ◆ Contrat de sous location de bail commercial et convention de refacturation de charges entre la SEDL (locataire principal) et CAP METROPOLE (sous locataire)

Constitution d'un groupement de commande SEDL / SEM PAT pour la mise en place d'une consultation pour une étude sur un scénario d'évolution stratégique entre la SEDL et la SEM PAT

7°) **Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice**

Sont portés à votre connaissance les principaux points qui sont intervenus depuis la clôture de l'exercice :

◆ **Conventions réglementées :**

- Mise à disposition :

- A compter du 1^{er} janvier 2017, renouvellement de la mise à disposition partielle du chef de projet Renouvellement Urbain de la SEDL auprès de CAP METROPOLE
- A compter du 1^{er} janvier 2017, renouvellement des mises à disposition partielle (35 %) auprès de CAP METROPOLE de 2 personnes assurant les fonctions support à la SEDL

- Au 1^{er} janvier 2017, modification du taux de refacturation de charges et de sous location entre la SEDL (locataire principal) et CAP METROPOLE (sous locataire)

- ◆ L'adhésion au **groupement d'employeurs** pour la mise à disposition du directeur de la société reste à 65 % au 1^{er} janvier 2017

- ◆ Rendu de la mission du groupement SCET/SEMAPHORES/CEI passée par le groupement de commandes SEDL / SEM PAT

◆ **Les mouvements de personnel**

Au 1^{er} janvier 2017, une assistante de la SEDL a été recrutée à temps complet par CAP METROPOLE.

◆ Evolution prévisible de la société et perspective d'avenir

Ces éléments ont fait l'objet d'un examen par le conseil d'administration du 06 juin 2017 qui a eu à connaître des conclusions de l'étude stratégique sur l'évolution de la société.

8°) Résultat des filiales

La SEDL est actionnaire de deux filiales :

- **La SAS BONVERT**, où elle détient 50 % du capital de 20 000 € avec la SERL.
En 2016, le résultat constaté est de - 343 € ; il était de + 275 € en 2015. Les fonds propres de la société sont de 31 K€.
- **La SCI RENAISSANCE DESJOYAUX**, où elle détient 1/3 du capital de 3 000 €.
En 2016, le résultat constaté est de - 940 € sensiblement équivalent à celui de 2015 (-936 €). La répartition du résultat est faite sur les comptes courants d'associés, soit 333,33 € pour la SEDL. Les comptes créditeurs d'associés au 31/12/2016 sont de 24 988 €, soit 8 329 € par associé.

La durée de la SCI venait à échéance le 21 février 2017. L'Assemblée Générale de la société a décidé de proroger sa durée pour 5 ans à compter de cette date, soit jusqu'au 21 février 2022.

9°) Point sur les contentieux

◆ Le contentieux de la ZAC Carnot Pincourt au Coteau

Le tribunal administratif de Lyon a rendu son jugement en date du 10 novembre 2016 et condamné la commune du COTEAU à verser à la SEDL la somme de 576 612,86 € avec intérêt aux taux légal à compter du 20 février 2013.

Par requête, auprès de la cour Administrative d'Appel de Lyon, la ville du COTEAU a :

- Déposé une requête en sursis à exécution le 18 janvier 2017 ;
- Déposé une requête en appel sur le fond le 17 janvier 2017, contre le jugement du tribunal administratif.

Par un mémoire en défense de l'avocat le 17 février 2017, la SEDL a répondu à la requête en sursis à exécution.

Si la décision sur ce dernier point lui est favorable, la SEDL poursuivra avec tous les moyens de droit en sa possession le recouvrement de la créance auprès de la ville du COTEAU.

La procédure est en cours avec une clôture de l'instruction fixée au 05 mai 2017 et une audience le 18 mai 2017.

A ce jour, la SEDL poursuit le règlement de 10 000 € par mois auprès des services fiscaux dans l'attente de la décision relative au sursis à exécution. En mai 2017, la SEDL a remboursé un total de 485 000 € aux services fiscaux sur une créance initiale de 676 000 €.

◆ Le contentieux de la SEAUVE SUR SEMENE

Le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand, par jugement en date du 20 octobre 2016, a rejeté notre requête indemnitaire de 52 207,96 € correspondant au solde dû par la commune dans le cadre du bilan de liquidation de l'opération.

Il a été fait appel le 21 décembre 2016 de ce jugement devant la Cour administrative d'Appel de Lyon.

La procédure suit son cours.

◆ **Le contentieux le MELIES**

Par jugement du 02 mars 2016, la SEDL a été condamné « in solidum » avec les sociétés XXL ATELIER et GEPRAL (appelés en garantie) à régler la somme de 38 615,63 €. Le coût final pour la SEDL devrait être de 7 622 €, correspondant à notre franchise d'assurance.

Il est rappelé que ce contentieux portait sur des malfaçons relatives à une extraction d'air et des désordres affectant le système de climatisation.

Parallèlement à ce contentieux, depuis avril 2016, la SBEC a intégralement réglé son acquisition et est devenue pleinement propriétaire du cinéma.

II – LES COMPTES DE RESULTAT

CHARGES	RESULTATS 2013	RESULTATS 2014	RESULTATS 2015	RESULTATS 2016
Achats et fournitures	7 682	7 458	5 684	16 657
Sous-traitance	14 533	7 261	15 440	5 302
Prestations générales externes	196 034	164 655	146 164	116 976
Loyers et charges locatives				46 075
Autres services extérieurs	386 163	387 040	343 492	314 081
Frais de déplacements	60 453	54 105	47 649	49 089
Impôts et taxes	40 461	34 331	32 659	19 554
Frais de personnel	1 015 534	918 823	931 584	895 585
Autres charges diverses	142 458	15 847	1 100	1
Amortissements	19 694	16 582	13 393	25 409
Provisions	20 356	10 000	72 000	7 622
Total Charges d'exploitation	1 903 368	1 616 102	1 609 165	1 496 351
Charges financières	167	1	0	2 268
Charges exceptionnelles	906	35	0	0
Total des Charges	1 904 441	1 616 138	1 609 165	1 498 619

PRODUITS	RESULTATS 2013	RESULTATS 2014	RESULTATS 2015	RESULTATS 2016
Prestations de services	419 611	452 268	515 051	445 331
Mandats	172 724	279 531	109 604	141 170
Concession d'aménagement	939 497	801 260	677 227	598 767
Autres Produits	38 809	44 313	88 995	188 119
Chiffre d'affaires	1 570 641	1 577 372	1 390 877	1 373 387
Reprises de provisions	237 456	15 900	57 336	
Produits financiers	85 857	73 169	79 946	63 742
Produits exceptionnels	0			
Total des produits	1 893 954	1 666 441	1 528 159	1 437 129

RESULTATS	RESULTATS 2013	RESULTATS 2014	RESULTATS 2015	RESULTATS 2016
D'exploitation	-95 271	-22 830	-160 952	-122 964
Financier	85 690	71 775	79 946	61 476
Exceptionnel	-906	-35	0	
Net	-10 487	48 910	-81 006	-61 488

Depuis 2012, le chiffre d'affaires est en constante diminution, la baisse cumulée est de 32 %.

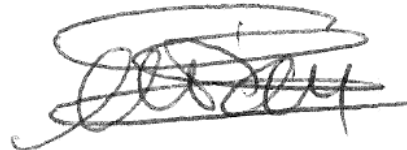
Les charges d'exploitation ont été adaptées au niveau de l'activité mais dans une moindre proportion puisque le résultat d'exploitation est déficitaire sur les quatre années. Il atteint un montant négatif de 161 K€ en 2015 et 123 K€ en 2016. Les produits financiers constatés permettent de limiter les pertes nettes qui s'élèvent à 61K€ pour l'année considérée.

Les capitaux propres (hors subventions d'investissements se rapportant aux opérations immobilières) diminués du résultat net déficitaire de 61 488 €, s'établissent, fin 2016, à 650 917 € donc inférieur au capital social de 807 765 €.

Le Conseil de Communauté prend acte de cette information sur l'activité de la Société d'Équipement du Département de la Loire (SEDL) en 2016.

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

**Pour extrait,
Le Président,**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', written over a horizontal line.

Gaël PERDRIAU